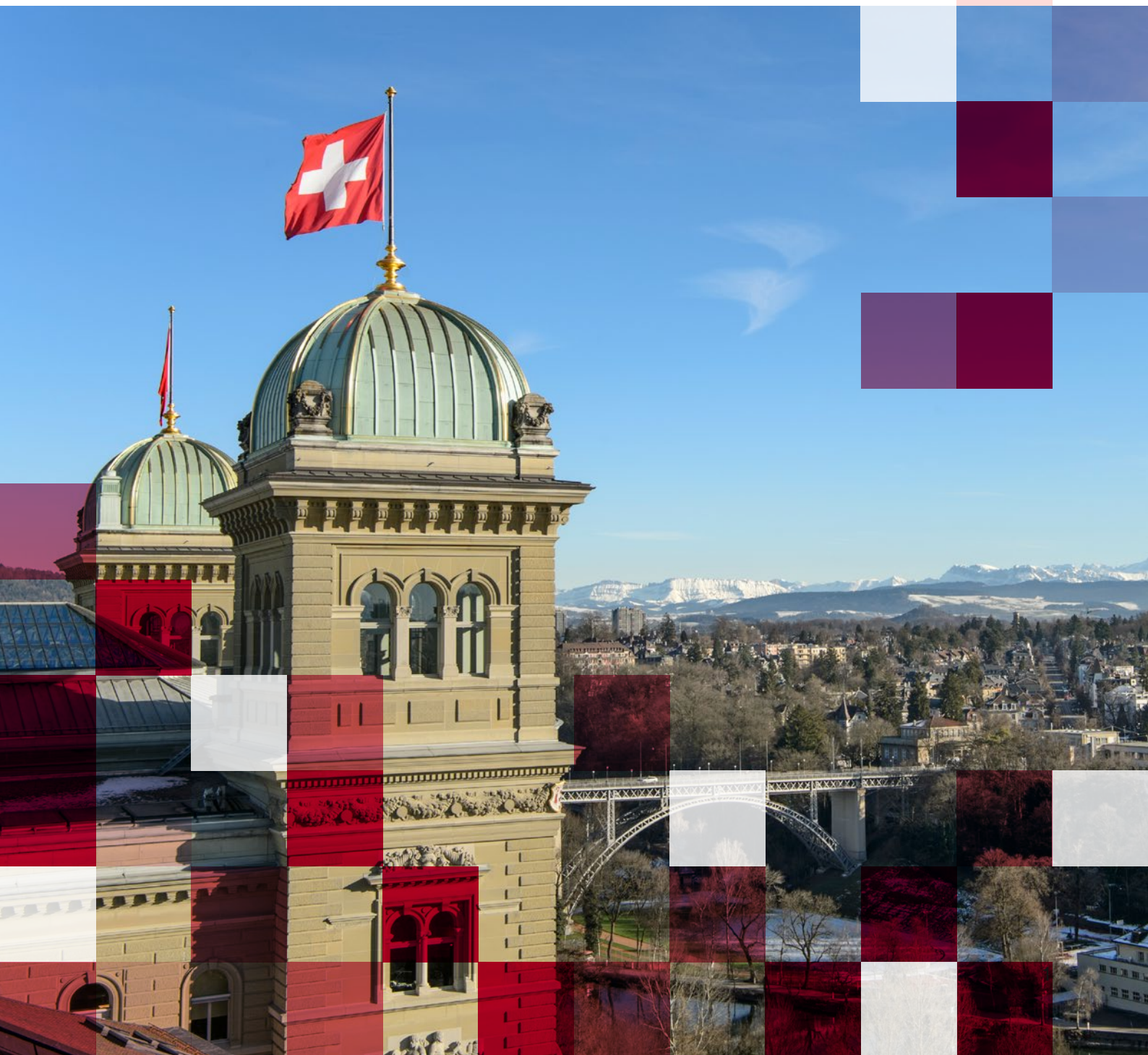


Stratégie et Grands axes politiques | **2026–2030**



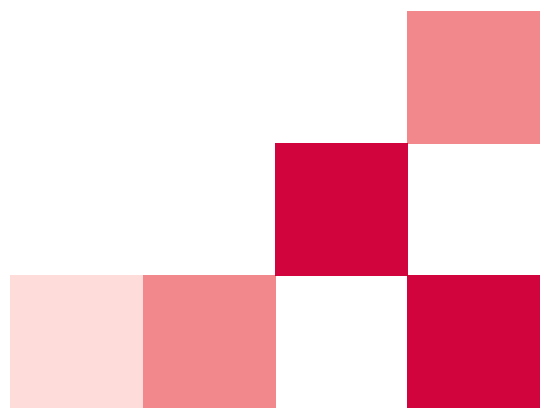
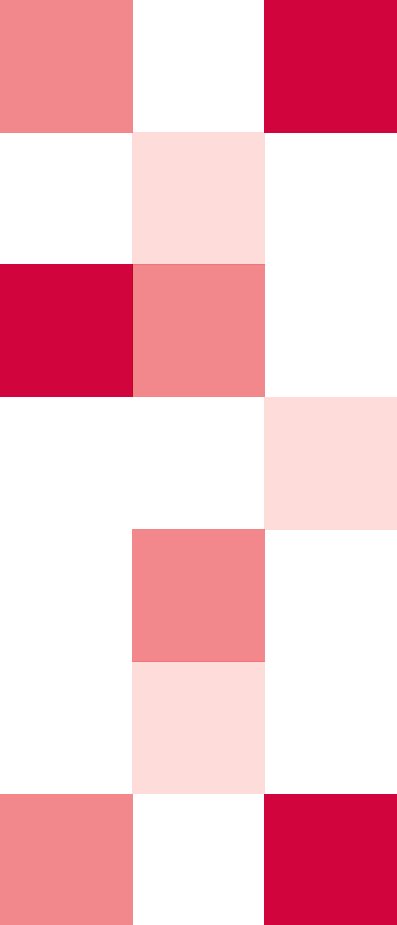
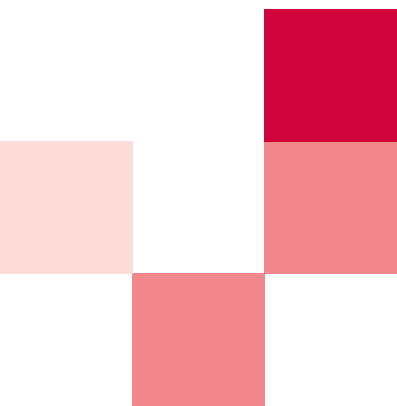




Table des matières

2	Stratégie usam
4	Stratégie 2026–2030
6	Grands axes politiques
6	Réglementation
8	Formation professionnelle
10	Politique économique
12	Politique énergétique et environnementale
14	Aménagement du territoire, mobilité et communication
16	Politique financière et fiscale
18	Politique du marché du travail
20	Politique sociale
22	Politique de la santé



STRATÉGIE USAM

Vision usam

L'usam est la voix représentative des PME suisses et défend une Suisse où l'esprit entrepreneurial responsable est vécu au quotidien. Les PME sont le fondement reconnu d'une économie ancrée dans la société et la région. Elles créent des emplois et organisent la formation professionnelle. Dans leur diversité, elles cultivent la collaboration tout en s'émulant mutuellement dans la concurrence.

Plus de 99%
des entreprises
sont des PME.

Elles génèrent deux emplois sur trois en Suisse et assurent la majeure partie de la formation professionnelle. Le résultat de cette action intergénérationnelle: une main-d'œuvre qualifiée apte au marché du travail, des entreprises compétitives ainsi qu'un approvisionnement et une occupation décentralisés du pays. Les PME apportent ainsi une contribution essentielle à la prospérité, à la résilience du système économique et à la cohésion sociale de la Suisse.

Le cadre réglementaire nécessaire à cet effet comprend la liberté économique, la responsabilité individuelle, la garantie de la propriété, ainsi que des structures étatiques fédérales et légères avec des coûts de réglementation faibles. Ces conditions générales

encouragent également les générations futures à créer des entreprises, à former de la main-d'œuvre spécialisée et à créer des emplois régionaux.

Mission usam

L'usam définit et poursuit des objectifs politiques à moyen et long terme visant à renforcer une économie suisse compétitive, libérale et constituée essentiellement de PME.

L'usam formule les conditions-cadres économiques, financières et sociales qui garantissent et renforcent une économie suisse compétitive. Pour ce faire, elle encourage la collaboration et la cohésion de ses membres, regroupe les intérêts stratégiques communs des PME et des arts et métiers, assume le leadership thématique et forme les alliances nécessaires à la réalisation des objectifs.

En tant que partenaire social, l'usam défend les intérêts patronaux des PME au niveau fédéral. En tant que partenaire de la formation professionnelle, elle s'engage en faveur d'une formation professionnelle proche de la pratique, reconnue et porteuse d'avenir, axée sur les besoins réels du marché du travail. En tant que partenaire de dialogue et d'alliance au sein de l'économie, de la politique et de la société, l'usam se définit également, au niveau fédéral, comme une force politique indépendante des partis.

Valeurs usam

En tant qu'organisation faîtière représentative et indépendante de l'économie suisse, l'usam assume de manière crédible le leadership sur les thèmes concernant la place scientifique, industrielle et financière et met ce leadership au service des intérêts des PME suisses.

Valeurs directrices et principes d'action:

- **Priorité à l'essentiel:** l'usam concentre son action sur son domaine clé, à savoir la réduction des coûts de la réglementation en tant que thème transversal, ainsi que sur ses thèmes prioritaires. La formation professionnelle constitue sa priorité absolue.
- **Pertinence et impact:** domaine clé et dossiers prioritaires doivent avoir une pertinence claire pour les PME, servir les intérêts des organisations membres et revêtir une importance stratégique. Ils constituent la base des objectifs politiques à moyen terme et des objectifs annuels de l'usam.
- **Leadership thématique et définition de l'agenda:** dans son domaine clé et dans les dossiers prioritaires, l'usam assume le leadership thématique stratégique.
- **Réseau et ressources:** l'usam met en réseau et utilise de manière ciblée les connaissances, les ressources ainsi que la capacité de mise en œuvre fédérale et sectorielle de ses sections et de ses membres. L'association communie de manière transparente et

encourage les échanges. Grâce au réseau « Femmes PME Suisse », l'usam renforce l'entrepreneuriat féminin et s'appuie, dans la poursuite de ses objectifs, sur son large ancrage dans la société.

- **Force politique:** grâce à un travail de lobbying ciblé, l'usam crée des majorités parlementaires en faveur des intérêts des PME et soutient activement les forces favorables à l'économie au sein du Parlement. En coordonnant et en mobilisant les ressources de ses sections et de ses organisations de branche, l'usam renforce sa capacité de mobilisation et sa force politique.
- **Recours à la démocratie directe:** l'usam utilise de manière stratégique sa capacité à lancer des initiatives et des référendums pour faire valoir ses intérêts. Lors des campagnes de votation sur des objets fédéraux, elle coordonne son action, en tant qu'organisation faîtière, avec ses sections et ses organisations membres.

STRATÉGIE 2026–2030

Domaine clé

Réduction des coûts de la réglementation

- Renforcer la liberté d'entreprendre en réduisant la densité, la complexité et les coûts de la réglementation, afin de permettre aux PME de développer leur potentiel sur le marché libre.
- Réduire les coûts de la réglementation existants et empêcher l'apparition de nouveaux coûts, notamment en appliquant et en complétant systématiquement la loi sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises (LACRE), en élaborant des lois et ordonnances faciles à comprendre,

en introduisant un frein aux coûts de la réglementation, en limitant l'administration à ses tâches principales, en utilisant la numérisation et en permettant le développement de modèles d'affaires innovants et de processus de transformation numérique, en empêchant les interdictions technologiques et les doublons ainsi qu'en renforçant le fédéralisme et la subsidiarité.

Dossiers prioritaires

Politique de la formation professionnelle

- Promouvoir la formation professionnelle à tous les niveaux dans le but d'assurer l'employabilité et d'accroître l'attrait du parcours professionnel en passant par la formation professionnelle supérieure jusqu'à l'entrepreneuriat.
- Renforcer le rôle de l'usam en tant que porte-parole de la formation professionnelle et renforcer le rôle des organisations du monde du travail (OrTra) ainsi que de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière et promouvoir l'équivalence des filières de formation professionnelle et académique.



Photo: Nadia Schärli

Politique économique

- Garantir des conditions-cadres d'économie de marché dans lesquelles les PME peuvent agir librement, innover, coopérer dans leur diversité tout en s'émulant mutuellement dans la concurrence.
- Revitaliser l'économie en supprimant les distorsions du marché, en allégeant la réglementation, en assurant un approvisionnement efficace en services financiers et crédits aux entreprises ainsi qu'en favorisant l'intégration dans l'économie mondiale par l'entretien des accords d'accès au marché existants et la conclusion de nouveaux accords adaptés aux PME.

Politique énergétique et environnementale

- Garantir la sécurité d'approvisionnement et l'accessibilité financière de l'énergie, des matières premières et des biens, tout en réduisant les émissions de CO₂ grâce à l'innovation, la neutralité technologique, ainsi qu'à l'exploitation des ressources nationales et au libre-échange.
- Orienter les instruments de la politique énergétique et environnementale selon les critères d'efficacité et d'efficience, en privilégiant les mesures fondées sur le marché et en s'opposant à une politique industrielle.

Aménagement du territoire, mobilité et communication

- Simplifier le droit de la construction, supprimer les prescriptions inutiles, accélérer les procédures de planification et d'octroi des permis de construire, réduire le nombre d'instances de recours, limiter les possibilités d'opposition et relativiser la protection des sites et du patrimoine.
- Garantir le libre choix des moyens de transport, renforcer la multimodalité et assurer à long terme le financement, le bon fonctionnement et le développement des infrastructures de transport en fonction des besoins, ainsi que déployer et exploiter des réseaux de téléphonie mobile stables, performants et durables.

Politique financière et fiscale

- Mettre en œuvre de manière systématique des allègements budgétaires globaux au niveau fédéral sans recettes supplémentaires, réduire les dépenses liées, respecter le frein à l'endettement et désenchevêtrer les tâches entre la Confédération et les cantons.
- Prévenir l'introduction de nouveaux impôts, réduire la charge fiscale des PME, préserver la concurrence fiscale entre les cantons et diminuer les coûts administratifs dans le domaine fiscal.

Politique du marché du travail

- Assouplir et moderniser le droit du travail, abandonner les contrôles en matière d'égalité salariale et les règles de quotas, les prescriptions rigides en matière de temps de travail et les salaires minimums étatiques généralisés.
- Renforcer les incitations visant à exploiter pleinement le potentiel du marché du travail, faciliter l'accès aux marchés du travail étrangers et privilégier les solutions conclues par les partenaires sociaux et spécifiques aux branches par rapport aux réglementations étatiques.

Politique sociale

- Réformer la prévoyance vieillesse et l'assurance-invalidité et refuser toute charge financière supplémentaire pour les entreprises, en particulier en matière de charges salariales accessoires.
- Prévenir toute nouvelle extension des prestations de l'État social, notamment sous la forme d'un congé parental imposé par l'État.

Politique de la santé

- Promouvoir un système de santé transparent, axé sur l'économie de marché, avec un minimum d'interventions de l'État et davantage de responsabilité individuelle.
- Renforcer les incitations à un comportement soucieux des coûts de tous les acteurs ainsi que de la concurrence entre les prestataires, en tenant compte du rôle central de la qualité.



GRANDS AXES POLITIQUES

RÉGLEMENTATION

Domaine clé

I. Contexte

Ces dernières années, la densité réglementaire n'a cessé d'augmenter. L'un des moteurs de cette évolution est, outre le Parlement, l'administration. Ainsi, la réglementation se fait de plus en plus souvent par voie d'ordonnance et le degré de détail augmente. La reprise de directives européennes et internationales ainsi que l'orientation vers la «soft law» (recommandations, lignes directrices ou plans d'action) augmentent également la densité réglementaire. Les exigences croissantes en matière de sécurité au travail, de prévention, de réglementation des marchés financiers ou de rapports sur le développement durable en sont des exemples. La tendance vers l'État-nounou conduit de plus en plus à une intervention de l'État dans les décisions entrepreneuriales et augmente les coûts pour les PME. Les restrictions publicitaires ou l'étiquetage des produits en sont des exemples.

Surcoûts réglementaires

Certaines réglementations entravent le commerce et entraînent ainsi des coûts supplémentaires. De telles dispositions «swiss finish» se retrouvent essentiellement dans le domaine de la protection des consommateurs et de

l'environnement, où la Suisse applique parfois des règles plus strictes qu'à l'étranger.

La loi sur l'allégement des coûts de la réglementation pour les entreprises (LACRE) est un instrument important pour réduire et prévenir les coûts de la réglementation. Initiée par l'usam, la LACRE est entrée en vigueur en 2024. Elle contient des directives importantes pour la réglementation. Ainsi, les PME ne doivent pas être soumises à des charges disproportionnées. En outre, les coûts de la réglementation doivent être estimés et faire l'objet d'un suivi. La LACRE est également à la base du développement de la numérisation de l'administration.

II. Conclusions

Par rapport aux ressources disponibles, les coûts de la bureaucratie sont nettement plus élevés pour les PME que pour les grandes entreprises. La plupart des PME ne disposent pas d'un service juridique ou d'un service de conformité. C'est pourquoi, en plus de la documentation et de la formation, les nouvelles réglementations entraînent souvent des frais de conseil externe. La bureaucratie engloutit des res-

sources dans des tâches improductives. Cela se fait au détriment de l'activité entrepreneuriale et innovante, du suivi de la clientèle et de la formation initiale et continue des collaborateurs. Globalement, la bureaucratie freine la création de valeur ajoutée par les entreprises et la prise de risque. Plus les coûts de la réglementation sont élevés, plus les pertes de productivité et de compétitivité des entreprises sont importantes.

Les coûts réglementaires se reflètent donc aussi dans le PIB. Les coûts annuels de la réglementation en Suisse s'élèvent à environ 10% du produit intérieur brut. Cela correspond à environ 80 milliards de francs.

Ressources libérées

La prévention et la suppression de réglementations inutiles ainsi que le recours à la numérisation permettent de réduire les coûts. Cela permet aux entrepreneurs de dégager des ressources qu'ils peuvent investir de manière productive, par exemple dans l'innovation, dans la conquête de nouveaux marchés et dans leurs collaborateurs.



Photo: 123RF

III. Objectifs

- La densité, la complexité et les coûts de la réglementation doivent être réduits afin de créer des espaces de liberté pour la croissance entrepreneuriale.
- La réglementation doit être davantage axée sur les principes, simple à comprendre et neutre du point de vue technologique. La LACRE doit être mise en œuvre et développée de manière systématique, notamment en imposant la présentation annuelle de mesures concrètes d'allègement. Un frein aux coûts de la réglementation doit rendre plus difficile l'adoption de nouvelles prescriptions. La réglementation doit faciliter, et non entraver, les modèles d'affaires innovants, notamment dans le domaine de la numérisation.
- L'administration doit se limiter à ses tâches principales, faire avancer la numérisation et éviter les doublons. Le fédéralisme et la subsidiarité doivent être renforcés.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Dossiers prioritaires

I. Contexte

La formation professionnelle est bien établie et revêt une grande importance. Néanmoins, son attrait doit être continuellement renforcé afin que l'économie puisse continuer à disposer de main-d'œuvre qualifiée et de cadres motivés et adaptés à ses besoins. Depuis plus de 30 ans, l'usam demande la reconnaissance de l'équivalence et l'égalité de traitement entre la formation professionnelle et la formation académique. En 2006, l'usam a obtenu l'inscription de ce principe dans la Constitution fédérale. Une

nouvelle étape importante a été franchie avec la promotion de la formation professionnelle supérieure. Les personnes suivant une formation professionnelle duale bénéficient ainsi de perspectives encore meilleures.

Visibilité accrue

L'introduction des compléments de titres «Professional Bachelor» et «Professional Master» pour les diplômés de la formation professionnelle supérieure augmente leur visibilité en

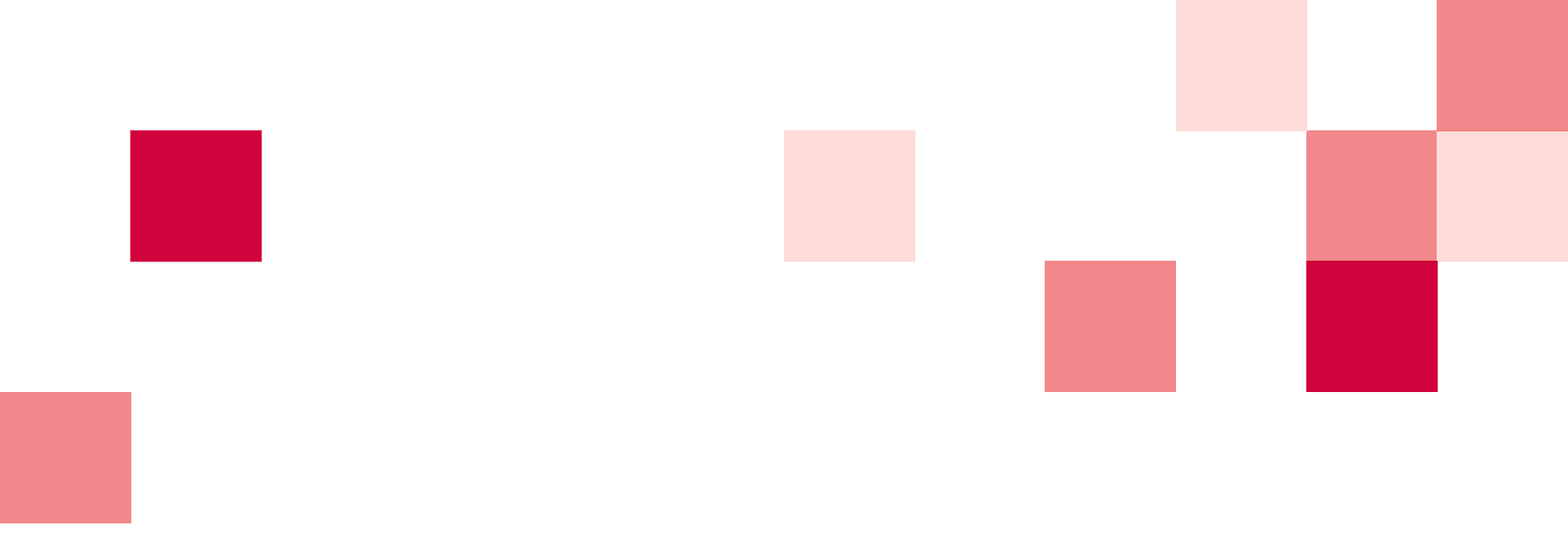
Suisse et à l'étranger. Il s'agit là d'un avantage concurrentiel évident pour la Suisse et d'un facteur de réussite important dans la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Aujourd'hui encore, plus de deux tiers des jeunes choisissent la voie de la formation professionnelle duale à la fin de leur scolarité au niveau secondaire et suivent une formation professionnelle initiale.

Cette décision d'orientation est prise dès les premières années de l'école



Photo: Iris Andermatt



obligatoire et est fortement liée à l'environnement parental et familial. Il est donc d'autant plus important, pour prendre une décision mûrement réfléchie, de disposer d'un service d'orientation professionnelle et de carrière bien développé, qui intervient suffisamment tôt et peut fournir efficacement des informations professionnelles et un premier aperçu par le biais de stages d'initiation.

II. Conclusions

L'objectif premier de la formation professionnelle est l'employabilité. Près de 70% de l'ensemble des personnes suivant une formation professionnelle initiale duale sont formées dans des PME, ce qui témoigne de la grande importance des entreprises pour la formation professionnelle dans son ensemble. En proposant une formation initiale duale attrayante, les branches assurent aussi leur relève.

Il faut également former les futurs entrepreneuses et entrepreneurs. Chaque année, quelque 15 000 PME sont confrontées à un changement de génération ou de direction. Les entreprises ont besoin d'un vivier de cadres bien formés et compétents.

Renforcer l'information

Il est nécessaire de mieux informer non seulement les jeunes, mais aussi leurs parents, les enseignants et les

spécialistes des services d'orientation professionnelle. Les profils d'exigences (www.profilsdexigences.ch) lancés par l'usam contribuent à soutenir un processus de choix professionnel complet et bien fondé. La collaboration de l'usam avec ses sections et ses organisations de branche dans le domaine de la formation professionnelle est essentielle et renforce son ancrage dans la société.

III. Objectifs

- L'objectif de la formation professionnelle est l'employabilité. Pour cette raison et compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, il convient de continuer à promouvoir l'attrait de la formation professionnelle.
- Le rôle de l'usam en tant que porte-parole de la formation professionnelle et le rôle des organisations du monde du travail (OrTra) ainsi que l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière doivent être renforcés de manière ciblée. La collaboration entre les niveaux national et cantonal ainsi que la coordination des offres de formation doivent être poursuivies et adaptées aux besoins du marché du travail.
- Le parcours professionnel via la formation professionnelle supérieure jusqu'à l'entrepreneuriat doit être davantage mis en évidence, de même que la perméabilité de notre système de formation et les opportunités et perspectives qui en découlent. En

matière de financement de la formation professionnelle supérieure, il convient de promouvoir davantage l'équivalence des voies de formation professionnelle et académique.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

I. Contexte

La place économique suisse est traditionnellement considérée comme un modèle de réussite. Une industrie forte et une multitude de PME largement soutenues constituent la structure porteuse d'une économie stable et résiliente, à la fois ancrée dans la région et ouverte sur le monde. En comparaison internationale, le pays offre aussi de bonnes conditions pour la recherche et pour les branches à forte valeur ajoutée, comme l'industrie pharmaceutique, les assurances et les services financiers. Cet avantage déploie pleinement ses effets dans le cadre de l'interaction avec les PME en tant que fournisseurs, partenaires d'innovation ou de distribution. De plus, ces branches comprennent également de nombreuses PME.

Insécurité géopolitique accrue

La politique économique suisse est soumise à des pressions externes et internes. En externe, les bouleversements géopolitiques entraînent une augmentation de l'insécurité et du protectionnisme ainsi que le règne de la loi du plus fort. Entretenir des relations avec les principaux partenaires commerciaux devient plus difficile. En interne, les exigences croissantes envers l'État constituent un défi. Cela augmente le risque de charges sup-

plémentaires pour les entreprises et d'augmentation de l'endettement des pouvoirs publics. En outre, la liberté économique est de plus en plus menacée par des obligations et des interdictions paternalistes, par exemple en matière de publicité.

L'augmentation des interventions de l'État qui faussent le marché ainsi que celle d'entreprises publiques posent des défis à la libre concurrence. Les monopoles et les oligopoles constituent d'autres défis en matière de politique de la concurrence, notamment sur le petit marché suisse. Parallèlement à cela, les coopérations entre les entreprises restent importantes, en particulier pour les PME.

II. Conclusions

Les PME assurent l'emploi, la formation et l'innovation, maintiennent le marché intérieur et l'intègrent dans la chaîne de valeur mondiale. Les PME sont plus que «seulement» d'importance systémique, elles *sont* le système. Dans ce contexte, leur diversité contribue de manière décisive à la résilience et à la stabilisation de l'économie suisse.

Pour que les PME puissent remplir cette fonction, elles ont besoin de la liberté économique, de la garantie de la propriété, de la protection juridique,

ainsi que de la libre concurrence associée à des possibilités de coopération et d'une faible densité réglementaire. Les obstacles à l'entrée sur le marché doivent rester bas afin de maintenir la vitalité du marché intérieur. L'innovation doit être encouragée par de bonnes conditions-cadres.

Le maintien et la mise à jour des accords économiques et de libre-échange existants et la conclusion de nouveaux accords offrent un cadre fondé sur des règles pour garantir l'accès au marché international avec les principaux partenaires commerciaux. Il s'agit notamment de maintenir l'accès au marché intérieur de l'UE tout en respectant la souveraineté de la Suisse en matière de politique économique. De plus, l'application des accords de libre-échange existants et futurs doit être simplifiée pour les PME afin que celles-ci puissent bénéficier d'un accès préférentiel au marché. Des chapitres consacrés aux PME dans les accords ainsi que l'utilisation d'outils basés sur l'IA peuvent y remédier.



Photo: ChatGPT

III. Objectifs

- Les conditions-cadres de l'économie de marché permettent aux PME d'agir librement et de coopérer dans leur diversité tout en s'émulant mutuellement dans la concurrence.
- Une suppression des réglementations qui faussent le marché et entravent l'innovation, des restrictions imposées aux entreprises étatiques ou proches de l'État, une réduction de la charge fiscale et des taxes ainsi qu'un approvisionnement efficace en services financiers revitalisent les PME suisses.
- La Suisse maintient et modernise les accords existants pour l'accès aux marchés d'exportation et conclut de nouveaux accords adaptés aux PME.

Les PME dynamisent
le marché intérieur.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

I. Contexte

En matière de durabilité, l'attention politique se limite souvent à l'écologie. Les dimensions économique et sociale de la durabilité ne sont pas suffisamment prises en compte. Une compréhension intégrée et entrepreneuriale de la durabilité est plus qu'un simple équilibre entre protection et utilisation: c'est la base des modèles commerciaux, des chaînes de valeur et de l'innovation. Les PME ont donc un intérêt propre à orienter leurs activités économiques vers la durabilité. La sécurité de l'approvisionnement constitue à cet égard un élément essentiel. Elle englobe, outre les ressources nationales, également le libre-échange. Les accords commerciaux et les approches d'économie circulaire contribuent à garantir l'accès aux ressources.

La sécurisation de l'infrastructure numérique de demain passe par un approvisionnement énergétique stable et fiable. Un développement rapide et massif de la production énergétique nationale réduit les risques de pénurie. L'électrification croissante, en particulier dans les domaines de la mobilité et du chauffage/refroidissement, ainsi que la numérisation, devraient entraîner une hausse de la consommation d'électricité de plus de 50% d'ici à 2050 par rapport à aujourd'hui.

Réduire les émissions

Parallèlement, les émissions des énergies fossiles doivent être réduites à zéro. Pour atteindre les objectifs, une approche réglementaire neutre sur le plan technologique est néces-

saire. Elle laisse aux acteurs économiques le choix des technologies à utiliser pour la production d'énergie et la prévention des émissions de CO₂. Les mesures volontaires de l'économie, comme le système de convention d'objectifs avec l'Agence de l'énergie pour l'économie, sont à privilégier par rapport à une réglementation bureaucratique excessive. Cette dernière crée également des désavantages compétitifs face aux concurrents étrangers. Les mesures de politique énergétique et environnementale doivent répondre aux critères d'efficacité et d'efficience.



Photo: 123RF

II. Conclusions

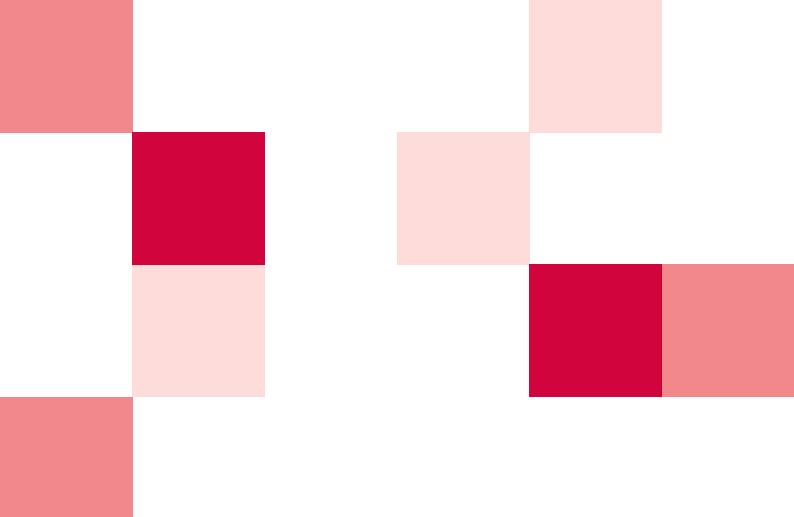
Les PME suisses peuvent transformer les synergies dans la protection et l'utilisation de l'énergie, de l'environnement, du climat et des ressources en opportunités et les mettre en œuvre sous forme de modèles commerciaux. Cela profite à l'économie, à la nature et à la société, ce qui signifie en fin de compte de la durabilité au sens large, à savoir un lien entre l'économie, l'écologie et le social.

La répartition des tâches doit être claire: alors qu'il appartient aux modèles commerciaux des entreprises privées de saisir individuellement ces opportunités, l'État doit se contenter de réglementer les conditions-cadres. Fixer des conditions-cadres signifie définir les objectifs dans le cadre d'un processus démocratique.

Le choix de la mise en œuvre et les moyens utilisés à cet effet doivent être laissés aux acteurs économiques, dans le sens d'une neutralité technologique. Cela implique également que l'État se tienne largement à l'écart du marché avec ses propres entreprises, au risque sinon d'évincer des acteurs privés. En effet, c'est en se faisant concurrence que les entreprises privées font avancer à la fois l'innovation et la durabilité. Il est dès lors indispensable de maintenir une marge de manœuvre et une flexibilité élevées pour les PME et de ne pas les restreindre par des exigences réglementaires ou bureaucratiques.

III. Objectifs

- Tous les instruments de politique énergétique et environnementale doivent répondre aux critères d'efficacité et d'efficience. Les mesures basées sur le marché doivent être privilégiées.
- La numérisation et l'électrification nécessitent un développement massif de la production énergétique. L'innovation et la neutralité technologique sont en l'occurrence essentielles. Il faut pouvoir exploiter toutes les technologies actuelles et futures afin d'atteindre l'objectif ambitieux de zéro émission nette d'ici à 2050, tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement et des prix de l'énergie abordables.
- Il convient également de renoncer à toute politique industrielle dans le domaine de la politique énergétique et environnementale.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITÉ ET COMMUNICATION

I. Contexte

L'économie a besoin d'espace pour s'épanouir et se développer. Pour l'attractivité et la compétitivité de la Suisse, des espaces de développement, des infrastructures modernes et l'accès aux transports sont des facteurs clés. La politique d'aménagement du territoire de la Confédération, des cantons et des communes pose la première pierre. Elle garantit que l'espace est utilisé de manière efficace et efficiente et crée les bases pour le développement des infrastructures et de la mobilité. Ce développement entre cependant de plus en plus en conflit avec des procédures bureaucratiques, ainsi qu'avec des intérêts de protection du paysage et des constructions existantes. À l'avenir, il faudra faire preuve de plus de pragmatisme et de flexibilité.

Une infrastructure de transport efficace est essentielle pour l'économie. La route constitue le principal mode de transport. Mais l'importance du rail augmente également. L'aviation, avec les aéroports nationaux, joue aussi un rôle économique majeur. Les différents modes de transport ont chacun leurs propres atouts et garantissent ensemble, de manière interconnectée et multimodale, un réseau de transport fiable pour l'économie suisse. Les infrastructures routières et ferro-

viaires, en particulier, sont néanmoins fortement surchargées. La gestion de la demande de mobilité, qui continuera d'augmenter à l'avenir, se transforme en défi. Les infrastructures sont financées par le secteur des transports, les automobilistes et les contribuables. Avec la baisse de la consommation de carburant et l'augmentation des formes de propulsion alternatives, les flux financiers actuels diminuent. Une infrastructure moderne pour des réseaux de communication performants et stables est également d'une importance capitale pour l'économie.

II. Conclusions

La densification nationale ne doit pas être entravée par des obstacles inutiles tels que des prescriptions excessives, des procédures compliquées, des droits d'opposition étendus ou une protection des monuments et des sites imposée. Le sol est un facteur de production. Il faut miser sur une pesée cohérente des intérêts, ainsi que sur une plus grande flexibilité en fonction des conditions locales. La répartition des compétences entre la Confédération et les cantons doit en principe également être maintenue. L'infrastructure de communication doit être performante et adaptée aux besoins futurs. En matière de transports,

le libre choix du moyen de transport doit rester garanti. L'usam s'oppose à la tarification de la mobilité et au péage routier avec un effet incitatif visant à modifier la répartition modale. Plutôt que d'opposer les différents modes de transport, il faut à l'avenir investir davantage dans leur interconnexion. Le bon fonctionnement ainsi que l'aménagement et la modernisation des réseaux routiers et ferroviaires en fonction des besoins doivent être garantis.

Dans les années à venir, le transport de marchandises et de personnes va continuer à augmenter. Les infrastructures de transport doivent donc être développées de manière ciblée. Cela nécessite de nouvelles approches de financement qui intègrent la décarbonation croissante des transports, mais aussi des solutions d'avenir pour l'aménagement. Pour que ces solutions soient financièrement supportables, il convient de réduire le degré de subventionnement et de renforcer le degré d'autofinancement, notamment des transports publics.



Photo: 123RF

III. Objectifs

- Le droit de la construction doit être simplifié, les prescriptions inutiles doivent être supprimées, les procédures de planification et d'octroi des permis de construire doivent être accélérées, le nombre d'instances de recours doit être réduit, les possibilités d'opposition doivent être limitées et la protection des sites et des monuments doit être relativisée.
- Selon le principe du libre choix du moyen de transport, tous les moyens de transport doivent être traités de la même manière, les réglementations incitatives doivent être rejetées et la multimodalité doit être renforcée. À long terme, il faut assurer le financement et le développement des infrastructures de transport, en particulier de la route et du rail.
- Il convient d'assurer le développement et l'exploitation de réseaux de téléphonie mobile stables, performants et adaptés aux besoins futurs.

Le sol est une ressource limitée: le développement vers l'intérieur est donc nécessaire.

POLITIQUE FINANCIÈRE ET FISCALE

I. Contexte

Des finances publiques équilibrées et un faible endettement sont indispensables à la réussite d'une économie nationale. Depuis 2020, la Suisse est toutefois confrontée à un déséquilibre structurel de ses finances publiques. Les tentatives visant à assouplir le frein à l'endettement et à générer de nouvelles recettes fiscales se multiplient. La Confédération a un problème de dépenses: celles-ci augmentent d'année en année, tout comme la dette nette de la Confédération. Les dépenses publiques ont tendance à progresser plus rapidement que le

produit intérieur brut (PIB). Les dépenses liées représentent plus de 60% du budget fédéral et continuent d'augmenter, en particulier dans le domaine des assurances sociales.

Marge de manœuvre limitée

Cette évolution exigeante limite la marge de manœuvre de la Confédération en matière de politique financière ainsi que sa flexibilité fiscale. Dans le domaine fiscal, le rôle de modèle de la Suisse risque de s'éroder. En 2024, la TVA a atteint son taux le

plus élevé depuis son introduction. Sa complexité et son degré de détail entraînent des coûts administratifs importants pour les entreprises. Le maintien de l'impôt anticipé et des droits de timbre entrave la compétitivité de la place économique suisse. La tendance à l'harmonisation de la fiscalité internationale pourrait continuer à avoir un effet négatif sur l'attrait et la compétitivité de la place économique. Les demandes de nouvelles compétences de la Confédération représentent un danger pour la concurrence fiscale entre les cantons.



Photo: 123RF

II. Conclusions

Afin de rétablir l'équilibre budgétaire, une politique financière restrictive est nécessaire: respect strict du frein à l'endettement, contrôle des dépenses sociales et refus catégorique de toute nouvelle hausse d'impôts. Un ensemble ambitieux de mesures visant à alléger le budget fédéral du côté des dépenses est indispensable. Il s'agit de définir les priorités en matière de dépenses et de leur maîtrise. Dans un budget équilibré, les priorités en matière de dépenses comprennent des investissements ciblés visant à renforcer la compétitivité de la place économique ainsi que sa capacité d'innovation.

Réduire la masse salariale

La réduction des dépenses doit notamment passer par une diminution substantielle de la masse salariale du personnel fédéral.

Les procédures fiscales doivent être simplifiées, les hausses d'impôts doivent être évitées et les impôts et taxes nuisibles à la compétitivité ou injustifiés d'une autre manière doivent être réduits. L'autonomie des cantons et donc la concurrence fiscale inter-cantonale doivent être renforcées afin d'encourager les investissements et l'innovation. La politique fiscale doit être favorable au développement des PME et générer une compétitivité économique et une prospérité durables.

III. Objectifs

- L'usam demande la mise en œuvre systématique d'allègements budgétaires substantiels au niveau fédéral, sans recettes supplémentaires. Les dépenses liées notamment doivent être réduites. Le frein à l'endettement doit être maintenu.
- La charge administrative liée à la fiscalité doit être réduite par des simplifications. Les impôts et taxes préjudiciables à la place économique ou injustifiés doivent être supprimés ou réduits.
- Le fédéralisme doit être renforcé et l'autonomie des cantons en matière de politique financière protégée.

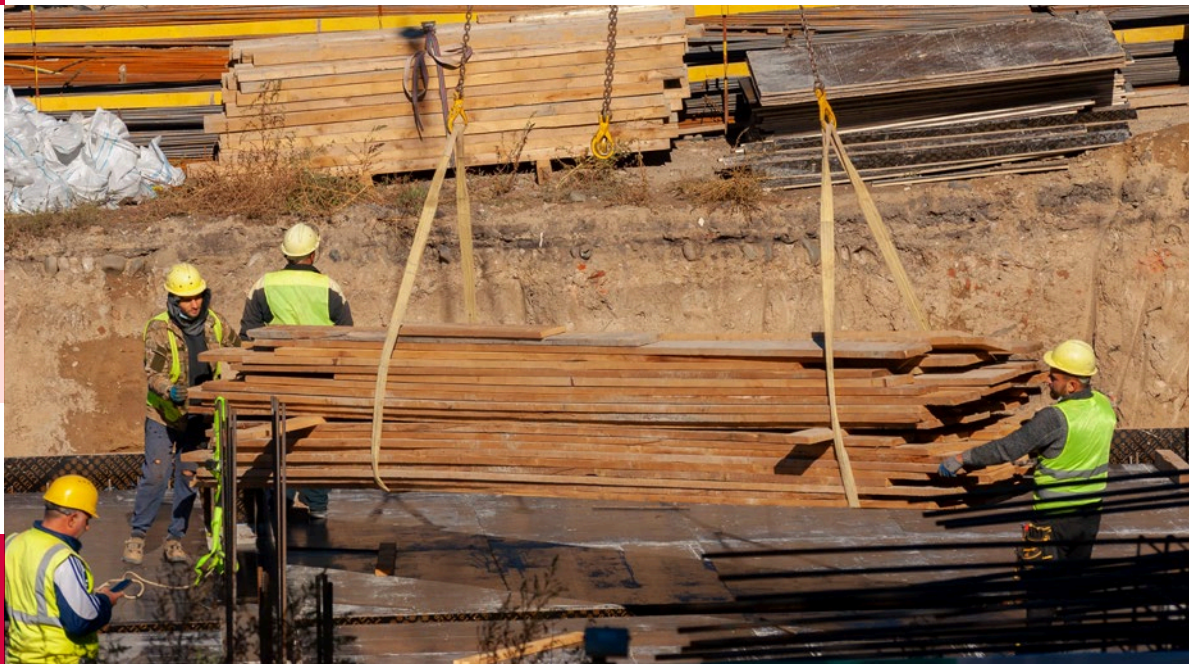


Photo: 123RF

POLITIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

I. Contexte

Les PME offrent deux tiers des emplois en Suisse et forment plus de 70% des apprentis. Le taux de chômage est comparativement bas. La loi sur le travail est toutefois obsolète et s'inscrit dans l'esprit de l'ère industrielle des années 1950. Au cours des dernières décennies, le monde du travail a connu de profondes mutations. Aujourd'hui, trois quarts des actifs sont employés dans le secteur tertiaire.

Toujours plus de flexibilité

La numérisation se poursuit et la tendance à la flexibilisation du travail s'accroît. Le droit du travail doit faire l'objet d'une révision et d'une adaptation continues aux réalités du monde du travail et de la société, tout en gardant pour objectif un taux d'activité élevé.

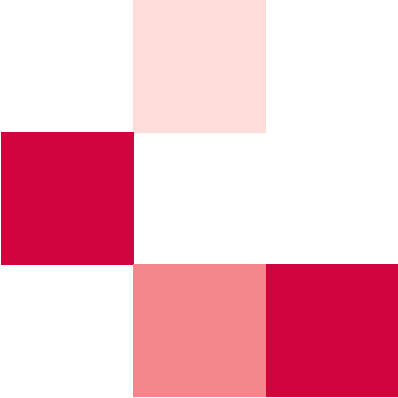
Le marché du travail libéral et flexible, qui constitue une caractéristique et un atout pour la place économique suisse ainsi qu'un gage de faible taux de chômage, est de plus en plus remis en question par les initiatives en faveur d'un salaire minimum au niveau cantonal et communal, les revendications en faveur d'un revenu de base inconditionnel, le renforcement de la protection contre le licenciement, les contrôles des salaires et d'autres réglementations.

Un arrêt du Tribunal fédéral rendu en 2017 fait prévaloir les salaires minimums cantonaux sur les conventions collectives de travail déclarées de force obligatoire par le Conseil fédéral et sur les salaires minimums qui y sont fixés. Cela remet fondamentalement en cause le partenariat social. En effet, la volonté de conclure des conventions collectives de travail dé-

clarées de force obligatoire diminue lorsqu'elles sont supplantées par les salaires minimums cantonaux.

II. Conclusions

Le modèle de réussite suisse et le marché du travail libéral ne doivent pas être restreints davantage. Au contraire, les restrictions légales doivent être assouplies tant au profit des salariés que des employeurs. Les nouvelles réalités engendrées par la numérisation doivent être prises en compte dans la législation. Il faut adapter le droit du travail aux nouvelles conditions de vie. Le droit doit gagner en flexibilité et la liberté d'organisation doit être élargie. Les incitations visant à exploiter pleinement le potentiel de la main-d'œuvre doivent être renforcées.



Pas de prescriptions rigides en matière de durée du travail

Il faut renoncer à des salaires minimums généralisés imposés par l'État au niveau national, cantonal ou communal, ainsi qu'à des prescriptions rigides en matière de durée du travail, car celles-ci limitent la capacité d'adaptation des entreprises. À la place, il faut fixer un cadre moderne qui facilite les nouvelles formes de travail. Les salaires minimums imposés par l'État sont économiquement inadaptés et mettent en péril les emplois des personnes qui en dépendent le plus. Les demandes de mesures restrictives supplémentaires et de contrôle des salaires dans les entreprises signifient davantage de réglementation. La contradiction entre les salaires minimums cantonaux et les salaires minimums prévus par les CCT déclarées contraignantes doit être résolue en donnant la primauté aux salaires minimums fixés dans les conventions collectives de travail étendues.

III. Objectifs

- Le droit du travail doit être assoupli. Il faut renoncer aux contrôles en matière d'égalité salariale, car le marché régule suffisamment l'offre et la demande.
- Il faut renoncer à des prescriptions rigides en matière de temps de travail et à des salaires minimums étatiques généralisés, car ils limitent la capacité d'adaptation des entreprises. À la place, il faut fixer un cadre moderne qui facilite les nou-

velles formes de travail comme le temps partiel, le télétravail ou les activités liées à des projets.

- Les incitations visant à exploiter pleinement le potentiel du marché du travail national doivent être renforcées. Il convient de garantir un accès suffisant à la main-d'œuvre étrangère (tant en provenance de l'UE que de pays tiers) et de privilégier les solutions sectorielles conclues dans le cadre du partenariat social plutôt que les réglementations étatiques.

Les PME offrent deux tiers
des emplois en Suisse
et forment 70 % des apprentis.



Photo: 123RF

POLITIQUE SOCIALE

I. Contexte

La responsabilité individuelle et la flexibilité sont des piliers du modèle social suisse. Dans la réalité cependant, les dépenses sociales ne cessent d'augmenter, portées par une pression constante en faveur de nouvelles extensions. L'assurance-invalidité (AI) est confrontée à une forte hausse des nouvelles rentes, en particulier pour des troubles psychiques chez les jeunes. Les finances de l'AI sont soumises à une pression croissante. Des réformes substantielles sont indispensables.

L'assurance-vieillesse et survivants (AVS) de son côté, subit les effets combinés du vieillissement démographique et de l'allongement de la vie. L'acceptation de la 13e rente a encore aggravé une situation déjà tendue: il sera difficile d'éviter des déficits mas-

sifs sans recettes supplémentaires. Dans le deuxième pilier, l'échec de la dernière réforme n'a pas résolu les déséquilibres existants. Le taux de conversion minimal demeure trop élevé, provoquant une redistribution indésirable entre générations, au détriment des actifs. Enfin, la politique familiale connaît une dynamique d'expansion marquée. La Confédération s'y engage de plus en plus, bien que ce domaine relève des cantons.

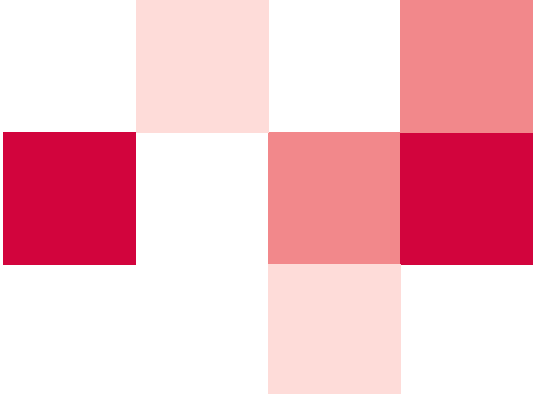
Un système social ancré dans la réalité économique

Une allocation fédérale pour frais de garde est en discussion, tout comme le relèvement des allocations familiales et un éventuel congé parental.

Face à ces multiples revendications, il est essentiel de préserver un système social durable, adapté aux réalités économiques.

II. Conclusions

La progression continue des dépenses sociales menace à terme notre prospérité et affaiblit la compétitivité de la place économique suisse. Une solidarité durable suppose un équilibre entre les bénéficiaires et les contributeurs: or, la croissance constante du nombre de personnes dépendantes de prestations risque de fragiliser cet équilibre. Le financement systématique des réformes sociales par des hausses de cotisations salariales pèse lourdement sur les entreprises, en particulier sur les PME, qui



III. Objectifs

supportent déjà une part importante de charges sociales tout en disposant de marges souvent étroites.

Il est donc impératif de renoncer à toute nouvelle extension du périmètre de l'État social et d'opérer un véritable changement de paradigme, comme le préconise l'usam depuis de nombreuses années: les prestations doivent désormais être strictement adaptées aux ressources disponibles – et non l'inverse. Cela implique que tout développement des prestations doit être compensé afin d'être neutre financièrement. Des réformes structurelles ambitieuses, en particulier dans l'AVS et l'AI, sont urgentes pour garantir la viabilité à long terme des assurances sociales.

Enfin, face au vieillissement de la population et à l'allongement de l'espérance de vie, il est temps d'ouvrir sans tabou le débat sur une élévation progressive et équitable de l'âge de la retraite

- La réforme structurelle de la prévoyance vieillesse doit être une priorité absolue.
- La réforme de l'assurance-invalidité doit également être une priorité. Tout financement supplémentaire à la charge des entreprises, en particulier au niveau des charges salariales accessoires, doit être combattu.
- Toute nouvelle extension des prestations de l'État social, comme un congé parental, ou des obligations d'assurance, p. ex. concernant l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, doit être empêchée.

POLITIQUE DE LA SANTÉ

I. Contexte

Les dépenses de santé représentent près de 12% du PIB, une part en constante augmentation. Si l'assurance-maladie obligatoire constitue la principale source de financement, les ménages supportent une charge croissante, notamment à travers les primes et les paiements directs. Celles-ci augmentent en moyenne de 5% par an, pesant de plus en plus lourdement sur la classe moyenne. L'augmentation constante de l'espérance de vie et le progrès médical laissent craindre que la croissance des coûts dans l'assurance-maladie puisse au mieux être endiguée, mais pas stoppée. Le système suisse de santé souffre d'une étatisation croissante qui nuit à son efficacité. Les exigences régle-

mentaires se sont multipliées ces dernières années, générant une charge administrative et bureaucratique considérable pour l'ensemble des fournisseurs de prestations. Cette complexité croissante alourdit inutilement les coûts et affaiblit l'agilité du système.

Responsabilisation insuffisante

La concurrence reste insuffisamment développée et la responsabilité individuelle tend à s'effacer. Cette situation crée des incitations inappropriées, encourage une consommation excessive de prestations médicales et affaiblit la prise de conscience des coûts réels. L'ambulatoire doit être renforcé chaque fois qu'il est médicalement

pertinent et que la qualité de prise en charge est équivalente. Il permet de réduire les coûts fixes hospitaliers, de limiter les risques liés aux séjours stationnaires et de favoriser une reprise plus rapide de l'activité. Cette priorité doit s'accompagner d'un suivi public des effets sur la qualité, les délais et les coûts. Elle s'inscrit dans les principes d'efficacité, de proportionnalité et de subsidiarité, en privilégiant le niveau de traitement le moins lourd possible.

II. Conclusions

Il est indispensable de renforcer les incitations qui encouragent les assurés à adopter un comportement responsable face aux prestations médicales.

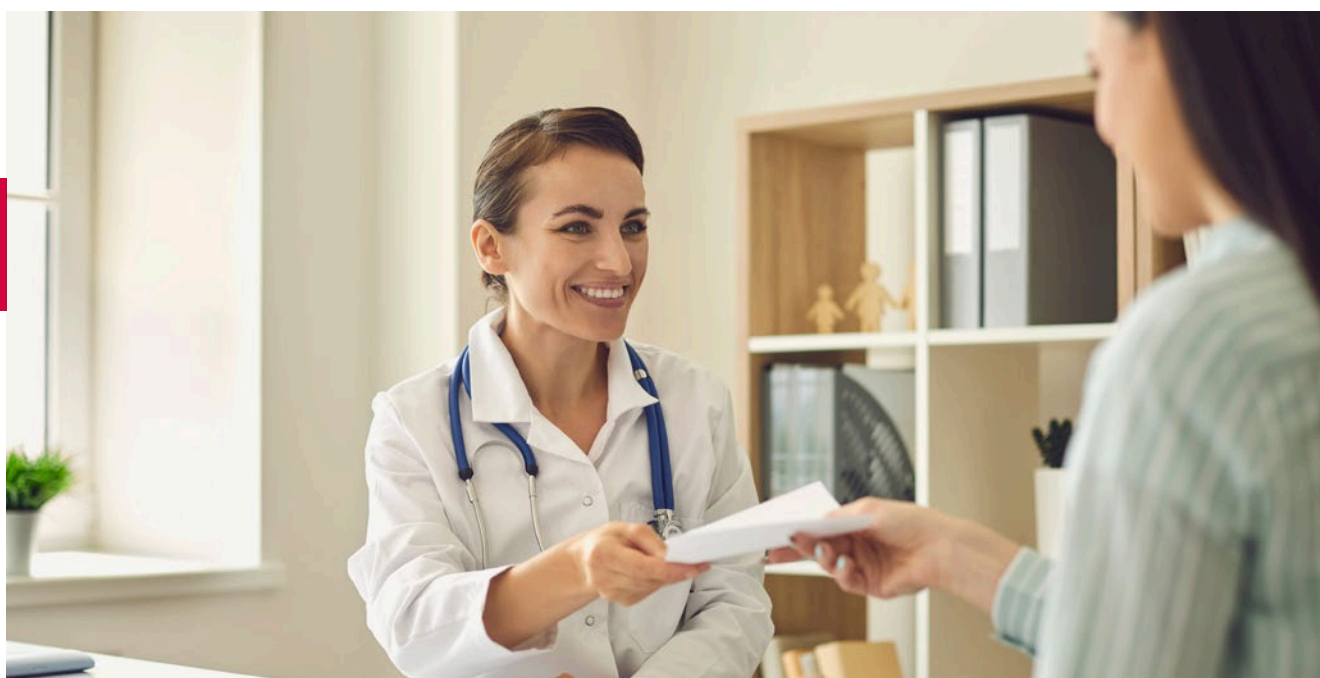


Photo: 123RF

Aujourd'hui, la couverture obligatoire selon la LAMal conduit souvent à une perception erronée de la gratuité des soins, ce qui favorise une consommation excessive et peu ciblée. La responsabilité individuelle doit être replacée au cœur du système.

La rémunération des prestations médicales doit évoluer vers un modèle axé sur la qualité et les résultats plutôt que sur la quantité. Le système actuel, encore largement fondé sur le paiement à l'acte, incite à multiplier les interventions sans toujours garantir leur pertinence ou leur valeur ajoutée. Une transparence accrue, tant au niveau des prestations fournies que des coûts engagés est nécessaire.

Les PME, acteurs clés

La promotion d'un marché de la santé véritablement concurrentiel et transparent est une condition essentielle pour maîtriser durablement les dépenses. Un marché libéral, fondé sur la clarté des flux financiers, la liberté de choix, la comparabilité des offres et la pression concurrentielle, favorise l'innovation, l'efficacité et la qualité. Dans ce contexte, les PME du secteur de la santé ont un rôle clé à jouer. Elles contribuent à la diversité de l'offre et à une dynamique entrepreneuriale bénéfique pour l'ensemble du système.

III. Objectifs

- L'usam s'engage en faveur d'un système de santé transparent et axé sur l'économie de marché, avec un minimum d'interventions de l'État.
- Il convient de renforcer les incitations à un comportement plus conscient des coûts de la part de tous les acteurs et à une plus grande responsabilité individuelle.
- La concurrence entre les prestataires de services doit être renforcée. La qualité doit jouer dans ce cadre un rôle essentiel.



Schweizerischer Gewerbeverband
Union suisse des arts et métiers
Unione svizzera delle arti e mestieri

Schwarztorstrasse 26
Case postale
3001 Berne

Téléphone 031 380 14 14
info@sgv-usam.ch
www.usam-sgv.ch

 facebook.com/usamsgv

 linkedin.com/company/sgv-usam

 instagram.com/schweizerischer_gewerbeverband/